

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Val-d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

<p>Nombre de conseillers : en exercice.....33 présents22 puis 25 à partir du point 3, puis 26 à partir du point 4. pouvoirs.....3 absents.....8 puis 5 à partir du point 3, puis 4 à partir du point 4.</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-SEPT JUIN, à vingt-et-une heures,</p> <p>Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courrier et par courriel le 20 juin 2024, par affichage du 20 juin 2024, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de monsieur Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny.</p>
--	---

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO (à partir du point 4), Mustapha BAMBA (à partir du point 3), Colette LAMBERT, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Patricia EGASSE, Bernard NARBONI, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE (à partir du point 3), Soria MAÏCHE (à partir du point 3), Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Franck CAPMARTY.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Hervé MARTIN à Patrick FLOQUET,
Jennifer BONINO à Pascale ANDRIANASOLO,
Laurent POULOT à Thierry MANSION.

Étaient absents :

Mustapha BAMBA (jusqu'au point 2 inclus), Selva ANNAMALE (jusqu'au point 2 inclus), Soria MAÏCHE (jusqu'au point 2 inclus), Elvire TENO (jusqu'au point 3 inclus), Bernard LABORDE, Alain BOCCARA, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Marie-Noëlle FLOTTERER est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.

1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de **2024-051 à 2024-094**.

2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

Considérant qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées **2024-051 à 2024-094**, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Patrick FLOQUET ;

Le conseil municipal,

- **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

Fait à Montmagny, le 27 juin 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	/ 1 JUIL. 2024
Publié le.....	/ 1 JUIL. 2024
Notifié le.....	/ 1 JUIL. 2024
Montmagny, le.....	/ 1 JUIL. 2024
Le Maire Patrick FLOQUET	



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
2024/051	CECILE SOLVAR	Relative à la signature d'une convention avec madame Cécile SOLVAR, éducatrice sportive, dans le cadre de séances hebdomadaires d'un deuxième cours de « gym cardio ».	du 7 mars au 27 juin 2024	700,00 euros T.T.C.
2024/052	EVA ALLOUCHE	Relative à l'acceptation du devis n° D-00017 de madame Eva ALLOUCHE, auto entrepreneur, pour la mise en place d'une animation soirée-débat.	8 mars 2024	250,00 euros T.T.C.
2024/053	AURELIE TOURETTE	Relative à l'acceptation du devis n° I-24-02-2 de madame Aurélie Tourette, auto entrepreneur, pour la mise en place d'un atelier cosmétique.	7 mars 2024	150,00 euros T.T.C.
2024/054	BAFFIE SEBASTIEN	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « BAFFIE SEBASTIEN » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024.	23 et 24 mars 2024	1 330,00 euros T.T.C.
2024/055	SAS EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE OUEST	Relative à la signature du marché MPT2307 portant sur la réalisation de travaux d'entretien des voiries communales de la ville de Montmagny.	Durée initiale de 12 mois Reconduction tacite 3 fois pour une durée de 12 mois Durée maximale : 4 ans	Montant maximum : 3 500 000 euros H.T.
2024/056	ANAÏS BEAULIEU	Relative à la signature d'une convention avec l'artiste Anaïs Beaulieu pour la mise en place d'un atelier autour de la broderie.	25 mai 2024	374,53 euros T.T.C.
2024/057	CABINET D AVOCATS GENTILHOMME	Relative à la désignation du cabinet d'avocats Gentilhomme pour représenter la ville dans le contentieux l'opposant à la Société Foncière d'Elise dans le cadre du recours relatif à la prise d'un arrêté du maire n°URBA/2024/03 daté du 16 janvier 2024 portant décision de fermeture de l'épicerie située 1 rue du Château-2 rue Pelletier.	/	/
2024/058	MULTI ATTRIBUTAIRES	Relative à l'attribution des marchés subséquents n°2 MS24003, MS24004 et MS24005 portant sur l'organisation de séjours pendant les vacances d'été 2024 à destination des enfants magnymontois âgés de 6 à 13 ans Lot n°01 : SEJOURS A THEME (6/10 ans) avec VACANCES FARWEST ; Lot n°02 : SEJOURS A THEME (11/13 ans) avec Compagnons des jours heureux ; Lot n°04 : SEJOURS MULTI-ACTIVITES (6/10 ans) avec Compagnons des jours heureux.	Juillet et août 2024	Montants maximums annuels HT : Lot n°1 : 15 000 € Lot n°2 : 10 000 € Lot n°4 : 20 000 €
2024/059	LA MAIN SOLIDAIRE	Relative à la signature d'une convention avec l'association « La Main solidaire » pour une aide financière pour la formation BAFA.	/	280,00 euros T.T.C.
2024/060	MARIE D'AMIENS D'HEBECOURT	Relative à la signature du devis n°2023-017 de Madame Marie d'Amiens d'Hébecourt (psychologue).	Année 2024	720,00 euros T.T.C.
2024/061	CENTRE EQUESTRE DE MONTMAGNY	Relative à la signature d'une convention avec le centre équestre de Montmagny pour une initiation équitation avec l'école élémentaire Les Lévrier.	Les lundis, du 22 avril au 1 ^{er} juillet 2024	2 040,00 euros T.T.C.

2024/062	ARTEVENTIA	Relative à la signature du marché MCU2308 portant sur une prestation de conception, de livraison et de tir de feux d'artifice pour la ville de Montmagny.	Durée initiale de 12 mois Reconduction tacite 3 fois pour une durée de 12 mois Durée maximale : 4 ans	Montant maximum annuel de 22 000 euros H.T.
2024/063	VITASCENE	Relative à l'acceptation du devis n°8012024 de l'association Vitascène pour la mise en place d'ateliers Théâtre.	Ateliers du 8 au 12 avril 2024	1 250,00 euros T.T.C.
2024/064	ESSIVAM	Relative à la signature d'une convention avec l'association « ESSIVAM » pour la mise en place d'ateliers sociolinguistiques.	Du 8 janvier au 20 décembre 2024	27 217,50 euros T.T.C.
2024/065	LA TRIPLE CROCHE	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « LA TRIPLE CROCHE » pour la mise en place d'un spectacle jeune public.	20 octobre 2024	1 562,00 euros T.T.C.
2024/066	ATOUT JEUX	Relative à la signature d'une convention avec l'association Atout Jeux pour la mise en place d'animations jeux de société.	De janvier à juin 2024	810 euros T.T.C.
2024/067	LA RUCHE RECORDS	Relative à la signature d'un contrat de cession avec la Ruche Records pour le concert du 29 juin 2024 dans le cadre du festival des cultures urbaines.	29 juin 2024	17 000 euros T.T.C.
2024/068	BASE DE LOISIRS DE ST LEU D'ESSERENT	Relative à la signature d'une convention d'accueil de séjour avec le syndicat intercommunal de la base de loisirs de St Leu d'Esserent.	du 29 juillet au 2 août 2024	1 500 euros T.T.C.
2024/069	HADDAD AUTO-ECOLE	Relative à la signature d'une convention avec l'auto-école « Haddad auto-école » pour une aide financière pour le permis B.	/	350 euros T.T.C.
2024/070	TEAM DEVIL	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par la société « TEAM DEVIL » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Place de Noël 2024.	20,21 et 22 décembre 2024	4 171,20 euros T.T.C.
2024/071	Nicolas NGHIEN	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par la société « Nicolas NGHIEN » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Place de Noël 2024.	21 et 22 décembre 2024	1 450,00 euros T.T.C.
2024/072	ECOLAB PEST France	Relative à la signature du contrat n°CT24001 concernant la dératisation et la désinfection de la cantine au Centre socio-culturel Antoine de Saint-Exupéry.	Durée de 3 ans, à compter de sa notification	1 464,00 euros T.T.C.
2024/073	ECOLAB PEST France	Relative à la signature du contrat n°CT24002 concernant la dératisation de l'épicerie sociale de Montmagny « Le Grain d'Épice ».	Durée de 3 ans, à compter de sa notification	1 487,95 euros T.T.C.
2024/074	AVENTUREKIDS	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par la société « AVENTUREKIDS » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Place de Noël 2024.	20,21 et 22 décembre 2024	5 630,80 euros T.T.C.
2024/075	LA COMPAGNIE TERRAQUEE ET LA CAPV	Relative à la signature d'une convention tripartite avec la Compagnie Terraquée d'une part et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) d'autre part pour la mise en place d'un spectacle.	20 novembre 2024	Sans incidence financière

2024/076	ATOUT JEUX ET CAPV	Relative à la signature d'une convention tripartite avec l'association « Atout Jeux » d'une part et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) d'autre part pour la mise en place de l'Heure du jeu.	9 et 19 octobre 2024 9 et 27 novembre 2024	Sans incidence financière
2024/077	MAHEL MAGICIEN ET CAPV	Relative à la signature d'une convention tripartite avec Mahel Magicien d'une part et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) d'autre part pour la mise en place d'une animation.	16 novembre 2024	Sans incidence financière
2024/078		ANNULÉE		
2024/079	PONEYS DES QUATRE SAISONS	Relative à la signature d'une convention avec le centre Poney des Quatre Saisons pour l'organisation d'une classe de découverte pour un groupe d'enfants de l'école Jules Ferry à Epineau Les Voves.	du mardi 25 juin au vendredi 28 juin 2024	Montant de la prestation : 30 587 euros Prise en charge par la ville : 9 000 euros, soit 90 euros par enfant
2024/080	CROIX ROUGE FRANÇAISE	Relative à l'acceptation de la proposition tarifaire de la « CROIX ROUGE FRANCAISE » pour l'installation d'un poste de secours dans le cadre des Cultures Urbaines.	29 juin 2024	297 euros T.T.C.
2024/081	SAES	Relative à la signature du contrat n°CT24003 concernant l'entretien d'un poste de relevage d'eaux pluviales situé sur le parking de la Mairie.	Durée de 3 ans, à compter de sa notification	1 200 euros T.T.C.
2024/082	SACEM	Relative à l'acceptation du contrat n° 02-1002426505-01 de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) pour la mise en place de lectures musicales.	Année 2024	69,11 euros H.T.
2024/083	/	Relative à la tarification des prestations municipales organisées par la direction de la vie scolaire et périscolaire.	à compter de la rentrée 2024/2025	/
2024/084	SGEA	Relative à l'exonération des pénalités de retard de la société SGEA pour le marché MP21019 lot n°6 portant sur les « Travaux de construction de l'extension de la cantine de l'école Jules Ferry ».	/	/
2024/085	REVES NOMADES	Relative à la signature d'une convention avec la société Rêves Nomades pour l'organisation d'un projet Grand Nord à l'école élémentaire Frères Lumière.	du 4 au 7 juin 2024	2 300,00 euros T.T.C.
2024/086	REVES NOMADES	Relative à la signature d'une convention avec la société Rêves Nomades pour l'organisation d'un projet Grand Nord au centre de loisirs élémentaire Le Cornouiller.	5 juin 2024	700,00 euros T.T.C.
2024/087		ANNULÉE		

2024/088	CPCV ÎLE-DE-France	Relative à la signature d'une convention avec l'établissement « CPCV Île-de-France » pour une aide financière pour la formation BAFA générale.	/	350,00 euros T.T.C.
2024/089	CPCV ÎLE-DE-France	Relative à la signature d'une convention avec l'établissement « CPCV Île-de-France » pour une aide financière pour la formation BAFA générale.	/	350,00 euros T.T.C.
2024/090	ERNST CREATIONS	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par la société « ERNST CREATIONS » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Japan Mania 2024.	12 et 13 octobre 2024	600,00 euros T.T.C.
2024/091	PEKO PEKO	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par la société « PEKO PEKO » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Japan Mania 2024.	12 et 13 octobre 2024	960,00 euros T.T.C.
2024/092	PEKO PEKO	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par la société « PEKO PEKO » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Japan Mania 2024.	12 et 13 octobre 2024	1 056,00 euros T.T.C.
2024/093	USDEM NUMERIQUE	Relative à l'acceptation d'un devis de prestation de service proposé par l'association « USDEM NUMERIQUE » pour la mise en place d'une animation dans le cadre de l'évènement Japan Mania 2024.	12 et 13 octobre 2024	2 600,00 euros T.T.C.
2024/094	ÎLE-DE-France NATURE	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès de l'agence Île-de-France Nature pour l'année 2024.	Année 2024	Coût estimatif du projet : 60 000 € H.T. Taux prévisionnel maximum : 70% Montant éligible : 18 000 € H.T.